

N°61

Objet :

**DEMANDE DE SUBVENTIONS
DANS LE CADRE DE LA
DOTATION DE SOUTIEN A
L'INVESTISSEMENT LOCAL
(DSIL 2026)**

Rapporteur :
M. le Maire

Date de la Séance :

1^{er} JUILLET 2026

Date de la Convocation :

25 JUIN 2026

**Date d'affichage de la
convocation :**

25 JUIN 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le 1^{er} juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur François DAZELLE, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

Camille VAUR, Patrick METOIS, Katell LANDIER, Thierry HERRMANN, Céline CHASSIN, Baptiste KHUN, Annie DEBRAY-GYRARD, Abdelyamin DERRADJI, Sarah SABOURIN, Jean-François DEMAREZ, **Maire-Adjoint,**

Suzanne JAUNET, Evelyne BEAUDICHON, Jacques TANGUY, Romain LASSERRE, **Conseillers Municipaux Délégués,**

Yves FUZET, Roger TENNEREL, Gisèle BLANC, Fatiha YAHIAOUI, Clarisse BONARO, Abdelkader ZYAN, Valentin GUILLAUME, Maeva CRUZ, Laëtitia FARHAT-BERNARD, Louis-Armand VIREY, Stéphane PICHARD, Carlos LOPES, Catherine SCAGNI, Ingrid ROUSSEL, Mourad MERGUI, **Conseillers Municipaux.**

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Martin DESSAIGNES	pouvoir à	Jacques TANGUY
Marie-Ange BONINE	pouvoir à	Céline CHASSIN
Theanmolée ARUNAKIRIDAS	pouvoir à	Sarah SABOURIN

Etaient absents :

Grégory SANCHEZ
Jessica DORLENCOURT

Secrétaire de séance : Gisèle BLANC

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 30

Membres représentés : 03

Membres absents : 02

VOTE :

UNANIMITE

CONSEIL MUNICIPAL DU 01/07/2026

N°061

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL 2026)

Rapporteur : Monsieur le Maire

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2334-42,
VU l'avis favorable de la Commission Municipale Ressources et cadre de vie du 22/06/2026

Considérant la volonté de la ville d'Achères de rénover ses bâtiments,
Considérant les conditions d'obtention des subventions au titre de la DSIL 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

ARTICLE 1 : APPROUVE les demandes de subventions à hauteur de 404 000 euros HT présentées dans le cadre de la DSIL 2026 portant sur les projets suivants :

Site	Travaux	Nature	Estimation TTC	Estimation HT	Tx Subv DSIL Max	Montant Subv DSIL sollicitée	
- Groupe Scolaire Louis JOUVET - Ecoles maternelles VOLAT et DESNOS	Rénovation des sanitaires filles et garçons	Mises aux normes	450 000 €	375 000 €	80%	300 000 €	368 000 €
Groupe Scolaire FREINET	Rénovation de l'étanchéité sur la toiture du bâtiment	Sécuritaire, mise aux normes, et pérenité de l'ouvrage	100 000 €	85 000 €	80%	68 000 €	
Patrimoine Ville	Mise à jour Centrales d'intrusion	Sécuritaire et mise aux normes	55 000€	45 000 €	80%		36 000 €
TOTAL			605 000 €	505 000 €	80%		404 000 €

ARTICLE 2 : AUTORISE le financement par la ville d'Achères de 20% minimum et **DIT** que le solde (maximum 80%) provient des subventions accordées par la DSIL 2026.

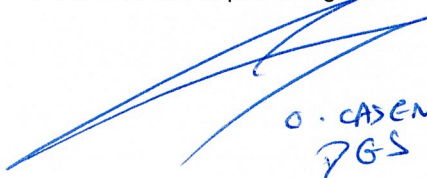
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toute décision et à signer tout acte, pièce ou document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE 4 : PRECISE que les crédits sont inscrits au budget 2026 et sont conformes aux autorisations de programme.

Fait et délibéré à Achères, le 1er juillet 2026

- Certifié exécutoire (Art. L2131-1 du CGCT)

Le 8/07/2026
Pour le Maire et par délégation


O. CASENAZ
DGS



Pour extrait conforme,

Le Maire
François DAZELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication sur le site Internet de la Ville.